


**CONSEIL DE QUARTIER**  
**Maison Blanche – Ste Anne - Wilson**  
**Séance du 06 octobre 2011**  
Salle municipale Rossini  
**RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

 **La participation citoyenne : Reims 2020**

Serge PUGEAULT, adjoint à la Démocratie locale, présente la déclinaison du grand projet Reims 2020 qui se caractérise non seulement par son ambition, mais aussi par son souci d'associer à tout moment l'ensemble des habitants à sa définition et à sa mise en œuvre.

Les « cahiers de quartier Reims 2020 » entrent à cette démarche. Leur objectif est de permettre à chacun des douze conseils de quartier d'examiner, à leur échelle, les conditions de réalisation des enjeux majeurs du projet, tels que les mixités, les proximités et l'aménagement des espaces publics.

- le développement des proximités se traduit par la présence d'équipements publics (écoles, crèches...), d'espaces publics variés (squares, places...), de services à la personne, de commerces accessibles facilement à pied ou à vélo.
- La mixité sociale se traduit par une réintroduction de la diversité sociale dans les programmes de construction de logements.
- La mixité générationnelle mêle toutes les catégories d'âges au sein des constructions et des aménagements.
- La mixité fonctionnelle combine bureaux, commerces, services, fonctions résidentielles, activités associatives, artistiques ou sportives.

Le 1<sup>er</sup> livret des « cahiers de quartier Reims 2020 » sur lequel les conseillers de quartier se sont réunis au cours de l'été pour émettre leurs remarques et observations, comporte une première partie, commune à l'ensemble des quartiers, présente une synthèse des valeurs, des thématiques et des projets de Reims 2020. Il est complété par une seconde partie qui dresse, pour chaque quartier, un véritable « portrait » conçu pour servir de base de réflexion, de travail et de proposition pour les conseillers de quartier.

Les conseillers de quartier sont aussi en attente du livret 2 qui reprendra les projets en cours ou à venir sur le quartier. Chaussée St Martin (Européen 9), le déclassement et l'arasement de l'autoroute, la coulée verte, la fin de la rénovation de Wilson. Le devenir de plusieurs équipements est aussi en questionnement : l'espace Claudel et l'espace Maison Blanche des maisons de quartier, le cheminement de plus en plus difficile sur la rue de Courlancy, la rétrocession de voies par le Département. Quant à l'ancienne école Franchet d'Esperey, M. Pugeault annonce qu'un nouveau bâtiment, remarquable, pour le planétarium va y être construit.

 **Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), les architectures et espaces protégés**

Michel Fallon, directeur adjoint de l'urbanisme et de l'aménagement urbain, présente les nouvelles lois consécutives au Grenelle de l'environnement. C'est une (r)évolution pour le PLU, 257 articles et pas moins de 190 décrets d'application sont attendus. La lutte contre l'étalement des villes, coûteux pour les collectivités comme pour les résidents (réseaux, transports, énergie, éloignement des équipements collectifs...); l'amélioration de la qualité énergétique des bâtiments; l'harmonisation des outils de planification (SCOT, PLU, PDU, PLH...); les modes alternatifs de transport des

marchandises ; le développement du transport électrique ; la réduction des consommations d'énergie ; les énergies renouvelables ; la préservation de la biodiversité ; le traitement des déchets ; la diminution des nuisances lumineuses et sonores ; l'information concertation... sont quelques uns des chantiers engagés. Une nouvelle vertu apparaît « Construire plus et mieux ».

Elodie Phulpin, chef de projet à la direction de l'urbanisme et de l'aménagement urbain présente, dans ce cadre, les possibilités de protection d'éléments du patrimoine rémois.

Actuellement, environ 200 immeubles et 10 séquences d'immeubles à l'architecture remarquable sont ainsi protégés. Une nouvelle liste d'édifices, complétée par des espaces publics remarquables, issue de différentes études ou propositions d'associations, est en cours de consolidation.

Une concertation est lancée auprès des conseils de quartier. L'objectif est de recueillir, pour la fin de l'année 2011, d'éventuelles remarques sur ces nouvelles propositions et des propositions complémentaires d'immeubles, séquences urbaines ou espaces publics remarquables. Chaque conseil de quartier va disposer, à cette fin, d'un dossier préparé par la Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement urbain.

Les observations des conseillers de quartier ont porté sur les points suivants :

- dans le cadre du Grenelle, l'Etat a soutenu la ville de Reims pour le tramway,
- la cité Jardins de Maison Blanche mérite une protection particulière,
- les rémois supportent les charges de nombreux équipements « structurants » pour le pays rémois, la notion de solidarité voudrait que ces charges soient partagées.

#### **Mise en concurrence du domaine public pour les marchands ambulants**

Par Régis Valière, Chef de service gestion du domaine public.

Le domaine public sert de support aux activités économiques, telles que les marchands ambulants. Une autorisation, temporaire et révocable, est accordée à titre personnel. La municipalité souhaite mettre en concurrence ces autorisations pour une meilleure gestion du domaine public, sa valorisation et le développement de l'animation des quartiers. Les conseils de quartiers sont invités à se prononcer et à abonder une première liste réalisée par les services techniques, tant sur la nature et que sur les emplacements de ces commerces.


Pour l'ensemble du secteur, une réflexion devra être menée et des besoins identifiés. Au final, seule la loi de l'offre et de la demande déterminera la pertinence de tel ou tel emplacement. Les marchés et les brocantes ne sont pas concernés.

Un dossier est remis aux co-animateurs et des propositions sont attendues début décembre 2011.

Une requête au sujet de la rôtissoire d'un commerçant place Ste Anne est de nouveau abordée. Un arrêté l'autorise, cependant il y a un caractère de dangerosité (plan Vigipirate aux abords de l'école pour la bouteille de gaz, risque de brûlure pour les enfants, espace libre sur le trottoir nécessaire à la circulation des piétons) et les conditions d'exécution de l'arrêté devraient être vérifiées.

#### **Opération « mod'emploi » sur Wilson**

M. Dominique Ledémé, chargé de mission emploi à la ville de Reims présente la manifestation mod'emploi qui se déroulera du 7 novembre au 2 décembre sur le secteur Wilson. Portée par la Maison de l'emploi et des métiers, l'objectif en est de proposer en proximité des habitants des services en lien avec l'emploi et la recherche d'emploi. Ci-joint les éléments de la présentation.

 **Questions diverses et expression publique**

- Un conseiller de quartier demande quand est prévue la suite des travaux sur le secteur Couperin. Il signale que la communication sur la gestion des containers par les habitants n'est pas efficace, les problématiques demeurent.
- Suite à la réorganisation des lignes de bus, les usagers ont toujours des difficultés à se retrouver avec les nouvelles lignes. L'information mériterait d'être plus conséquente.
- Les conseillers de quartier souhaiteraient également plus d'information sur les projets relatifs à la Coulée Verte.

Levée de la séance à 21h15.